


**RECOMMANDATIONS DE SECURITE ET D'ENTRETIEN POUR  
LES ROUES, EN PARTICULIER DES ROUES TOURISME**
**ES  
1.08-F**

Page 1/1

- ES-1.08 Safety and service instructions for the use of wheels, in particular passenger car wheels (*reference version*)

Rédigé par EUWA – Association des Fabricants Européens de Roues  
Les membres EUWA représentent les principaux fabricants de roues, pour tous types de véhicules.

La présente directive EUWA a pour objet d'indiquer les recommandations de sécurité et d'entretien pour l'usage des roues qui sont produites ou commercialisées par les membres de l'EUWA, en particulier pour les roues de véhicules tourisme et de remorques. EUWA a l'intention d'informer les consommateurs des risques liés au produit et à son usage lors des activités de manutention, de montage et démontage des roues.

- 1 Eviter les détériorations**, déformations de la roue ou rayures qui pourraient détériorer le revêtement peinture de la roue ; celles-ci pouvant être causées par des efforts importants ou des chocs lors de toutes les opérations de manutention et montage sur le véhicule.  
→ *Risque de diminution de la performance fatigue et risque de problèmes d'uniformité et de vibrations.*
- 2 Tous les éléments de fixation** tels que les vis sphériques ou coniques ou les écrous, les pièces spéciales pour les roues en tôle acier ou en alliage léger **doivent correspondre exactement** à la roue montée.  
Une combinaison incorrecte des pièces (type différent, forme différente d'un angle / rayon, longueur différente) ou une combinaison incorrecte roue / véhicule peut causer un desserrage de la vis/ de l'écrou ou une défaillance de la roue.  
→ *Risque de perte de la roue pouvant causer un accident.*
- 3a Les vis ou écrous de fixation de toutes les roues doivent être serrés au couple préconisé** dans les modes d'emploi du constructeur automobile. L'usage d'une clé dynamométrique est vivement recommandé. Serrer progressivement jusqu'au couple final et non d'un seul coup. L'enchaînement correct pour le serrage des vis s'effectue en croix par rapport au disque de la roue. Ceci signifie de serrer une vis puis celle diamétralement opposée ou la plus éloignée.
- 3b** Sur un véhicule neuf et après tout changement du pneumatique / roue, il est impératif de **vérifier le couple de serrage après approximativement 50-100 Kms** d'utilisation et si nécessaire de resserrer les vis au couple préconisé.  
→ *Un serrage insuffisant peut entraîner une perte de la roue. Un serrage excessif de la vis peut causer des déformations du centre roue et provoquer des vibrations ou une défaillance de la vis / écrou.*
- 4 La roue en tant que **pièce de sécurité** ne doit pas présenter de fissure, déformation, distorsion, corrosion sévère ou autre défaut semblable. De telles pièces doivent être remplacées ou mises au rebut. Ainsi dans le cas d'un **dommage suspect**, causé par un sérieux choc nid de poule par exemple, la pièce concernée doit être remplacée. Le remplacement doit être réalisé avec de nouvelles pièces ayant des caractéristiques totalement identiques.  
→ *Risque de diminution de la performance fatigue et de défaillance de la roue.*
- 5 Il n'est pas autorisé d'effectuer une modification technique sur la roue.

**La réparation d'une jante ou d'un disque endommagé en chauffant, en soudant, en ajoutant ou enlevant de la matière est absolument interdite.**

→ *Risque de diminution de la performance fatigue et de défaillance de la roue.*

Principaux changements par rapport à la dernière version :